BOURSE DU TRAVAIL

Appel à Projet Été 2022

Espace dédié à l'art contemporain

VILLE DE VALENCE

BOURSE DU TRAVAIL

Exposition d'Eté 2022

Dans le cadre de la programmation de la Bourse du Travail, espace dédié à l'art contemporain, la ville de Valence lance, pour l'exposition d'été, un appel à projet artistique et culturel dans le domaine des arts visuels et des arts plastiques.

L'appel à projet

Cet appel à projet s'adresse aux artistes, individuel ou collectif, de la région sans exclure le niveau national.
Pour l'exposition de 2022 le thème retenu est :

« L'espace d'un instant »

Exposition en entrée libre, tout public, ouverte du mercredi au dimanche, du 1er juillet au 18 septembre 2022.

La Bourse du travail

Située dans le centre historique de Valence, la Bourse du travail est un bâtiment patrimonial qui doit être très prochainement rénové et réaménagé dans le but d'en faire un espace entièrement dédié à l'art contemporain.

Au début du 19ème siècle, y était encore implantée une église ruinée par les guerres de religion

Avant 1904, l'édifice était constitué d'une quinzaine de colonnes supportant une toiture au fronton triangulaire, il servait de halle de marché.
Des murs en briques fermeront cet espace qui deviendra une bourse du travail, puis accueillera les syndicats, jusqu'au début des années 80. Depuis, ce lieu a été utilisé pour accueillir des manifestations culturelles et des expositions.

Dans l'attente des travaux, cette salle accueille une programmation d' exposition d'art contemporain.

Cahier des charges

Le projet doit prioritairement émaner d'artistes émergeants, individuels ou collectifs, dans le domaine de l'art contemporain.

Le projet doit répondre à la thématique retenue.

Le projet doit être adapté aux conditions techniques de la salle et de son état, et s'inscrire dans un fonctionnement autonome durant la durée totale de l'exposition.

Le projet doit s'adresser à tous les publics et favoriser une démarche de médiation.

La réalisation du projet d'exposition sera conforme au dossier de candidature retenu *(sauf variation mineure discutée avec le commissaire d'exposition)*.

BOURSE DU TRAVAIL

Moyens humains et techniques mis à disposition par la Ville

Un commissaire de l'exposition chargé de la procédure d'appel à projet dans ses différentes phases d'instruction. Il supervise et suit la mise en œuvre du projet, l'installation et le déroulement de l'exposition ainsi que le dispositif de relation aux publics.

Un agent d'accueil et de surveillance ;
Il assure l'ouverture et l'orientation du public pendant toute la durée de l'exposition.

*Si le montage-démontage nécessitent une aide technique spécifique, **un agent technicien d'exposition** peut être missionné. Les besoins sont à justifier dans le dossier de candidature (6 jours maximum, à répartir entre le montage et le démontage).*

Communication

La Ville de Valence prend en charge la campagne de communication de l'événement ainsi que la conception des supports de communication.

Il appartient à l'artiste, après concertation avec le commissaire de l'exposition, de proposer un titre et un visuel pour la conception des supports de communication.

Bourse d'aide à la création et de production

Une Bourse de 5 000 € ttc sera attribuée pour la réalisation et la mise en œuvre du projet retenu.

Cette bourse comprendra :

- les honoraires de l'artiste (500 € ttc minimum) ;
- la production de nouvelles œuvres ;
- le transport des œuvres (aller/retour) ;
- les opérations de maintenance technique nécessaire ;
- les per diem (frais de bouche et d'hébergement) ainsi que les frais de déplacement.

Les règlements seront effectués sur présentation de factures et des justificatifs.

Critères de sélection

- l'originalité et la qualité artistique
- l'adéquation du projet de l'artiste avec le thème de cette exposition d'été
- La faisabilité et l'autonomie techniques
- la maîtrise des économies de moyens
- l'accessibilité à tous publics

Le comité de sélection instruit les dossiers, puis la commission de programmation composée d'élus et de professionnels validera après examen le projet retenu.

Calendrier

Diffusion de l'appel à projet :
16 décembre 2021

Date limite d'envoi des projets par mail :
03 février 2022

Sélection du projet et réponse aux candidats :
semaine du 28 février au 4 mars

Montage de l'exposition : **16 au 30 juin 2022**
(2 semaines)

Exposition :
du 1er juillet au 18 septembre 2022
(11 semaines)

Démontage de l'exposition :
19 au 30 septembre 2022 (2 semaines)

BOURSE DU TRAVAIL

Votre dossier devra répondre au cahier des charges et sera composé :

- du nom du porteur du projet – coordonnées complètes et CV actualisé, et si c'est le cas, de la liste complète des artistes du collectif accompagnée de leurs CV actualisés;
- du projet d'exposition, de son titre, et d'une note d'intention répondant au thème ;
- de visuels illustrant le mieux possible l'apparence et la préfiguration des œuvres dans l'espace de la Bourse du Travail pour une présentation suffisamment explicite au jury de la nature du projet proposé.
- d'une description technique : du matériel utilisé, du système de montage, du matériel fourni par l'artiste (critère d'autonomie) et des besoins éventuels à demander à la Ville de Valence (échafaudage, câbles électriques, borne 4 G…) ;
- d'un budget détaillé et équilibré précisant, le cas échéant, la nature de tout partenariat et financement public ou privé, ainsi que les exigences attendues de communication de ces partenaires.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte et instruits.

L'artiste est responsable de l'adéquation de son œuvre avec les normes et les conditions de sécurité.
Il s'engage à rendre le lieu dans son état d'origine pour une utilisation immédiate après le démontage.

Appels à projet antérieurs :

2017 : Thématique - « **Ici et maintenant** »

Exposition de **Tom Castinel et Octave Rimbert Rivière « La vallée dérangeante »**

2021 : Thématique - « **Une fois de plus, rien ne sera plus comme avant !»**

Exposition de **Matt Coco et Yan Levy « L'érosion de l'inquiétude »**

EN SAVOIR PLUS

Toutes demandes de précisions et les dossiers de candidatures sont à déposer à cette adresse :
appelaprojetexpo@mairie-valence.fr
Pascal THEVENET, Commissaire de cette exposition
Laurence BLACHE, Responsable des salles d'exposition

VILLE DE VALENCE